







# Heteroglossia n. 16

Langues et cultures dans l'internationalisation  
de l'enseignement supérieur au XXI<sup>e</sup> siècle

Volume II. Analyser les politiques linguistiques:  
études de cas sur le plurilinguisme et l'anglais

Françoise Le Lièvre, Mathilde Anquetil, Martine Derivry-Plard,  
Christiane Fäcke, Lisbeth Verstraete-Hansen (eds.)

eum

Università degli Studi di Macerata

Heteroglossia n. 16

Quaderni di Linguaggi e Interdisciplinarietà. Dipartimento di Scienze Politiche, della Comunicazione e delle Relazioni Internazionali.

Direttore:

Hans-Georg Grüning

Comitato di redazione:

Mathilde Anquetil (segreteria di redazione), Alessia Bertolazzi, Ramona Bongelli, Ronald Car, Giorgio Cipolletta, Lucia D'Ambrosi, Armando Francesconi, Hans-Georg Grüning, Danielle Lévy, Natascia Mattucci, Andrea Rondini, Marcello Verdenelli, Francesca Vitrone, Maria Letizia Zanier.

Comitato Scientifico

Mathilde Anquetil (Università di Macerata), Alessia Bertolazzi (Università di Macerata), Ramona Bongelli (Università di Macerata), Giorgio Cipolletta (Università di Macerata), Edith Cognigni (Università di Macerata), Lucia D'Ambrosi (Università di Macerata), Lisa Block de Behar (Universidad de la Republica, Montevideo, Uruguay), Madalina Florescu (Universidade do Porto, Portogallo), Armando Francesconi (Università di Macerata), Aline Gohard-Radenkovic (Université de Fribourg, Suisse), Karl Alfons Knauth (Ruhr-Universität Bochum), Claire Kramsch (University of California Berkeley), Hans-Georg Grüning (Università di Macerata), Danielle Lévy (Università di Macerata), Natascia Mattucci (Università di Macerata), Graciela N. Ricci (Università di Macerata), Ilaria Riccioni (Università di Macerata), Andrea Rondini (Università di Macerata), Hans-Günther Schwarz (Dalhousie University Halifax), Manuel Angel Vasquez Medel (Universidad de Sevilla), Marcello Verdenelli (Università di Macerata), Silvia Vecchi (Università di Macerata), Geneviève Zarate (INALCO-Paris), Andrzej Zuczkowski (Università di Macerata), Maria Letizia Zanier (Università di Macerata).

isbn 978-88-6056-562-4

Prima edizione: aprile 2018

©2018 eum edizioni università di macerata

Centro Direzionale, Via Carducci snc – 62100 Macerata

info.ceum@unimc.it

<http://eum.unimc.it>

## Indice

- 9 Mathilde Anquetil, Martine Derivry-Plard, Christiane Fäcke, Françoise Le Lièvre, Lisbeth Verstraete-Hansen  
Introduction
- III. L'anglais dans les contextes plurilingues franco-phones
- Françoise Le Lièvre, May Mingle
- 25 L'anglais et les langues ghanéennes: entre concurrence et complémentarité. Une étude à l'Université du Ghana, Legon  
Hugues Carlos Gueche Fotso
- 65 Politiques linguistiques universitaires au Cameroun: le cas de l'université de Bamenda à travers une étude de la cohabitation du français et de l'anglais dans les classes  
Jean Chrysostome Nkejabahizi
- 85 La Mondialisation linguistique, pourquoi l'Afrique reste muette?  
Dorothée Ayer
- 101 La tentation de l'anglais dans un contexte officiellement bilingue (allemand/français)
- IV. Internationalisations plurilingues
- Cristina Brancaglion
- 125 Internationalisation des études: l'expérience du master franco-italien «Langues, Traduction et Culture»  
Angela Erazo Muñoz, Cristiana Vieira
- 143 Le plurilinguisme dans le cadre académique et de mobilité MERCOSUR: le cas de l'Université Fédérale d'Intégration Latino-Américaine

## V. L'anglais comme langue-pont vers le plurilinguisme

- Teresa Maria Wlosowicz  
 163 L'acquisition du français, de l'allemand et du russe comme L3 après l'anglais comme L2 par les étudiants polonais: les interactions interlinguales et le rôle de la conscience linguistique
- Eftychia Bélia  
 183 Une compétence métalinguistique plurilingue au confluent des représentations et savoirs langagiers. Le rôle de l'anglais L2 pour le développement d'une compétence métalinguistique plurilingue dans un contexte d'apprentissage du français L3
- Claudia Elena Dinu, Ioana Cretu, Rodica Gardikiotis, Anca Colibaba  
 199 Les projets européens INTEGRA, GLOTTODRAMA et TAKE CARE à l'Université médicale de Iași, Roumanie, ou comment articuler l'anglais au plurilinguisme dans des projets multilingues

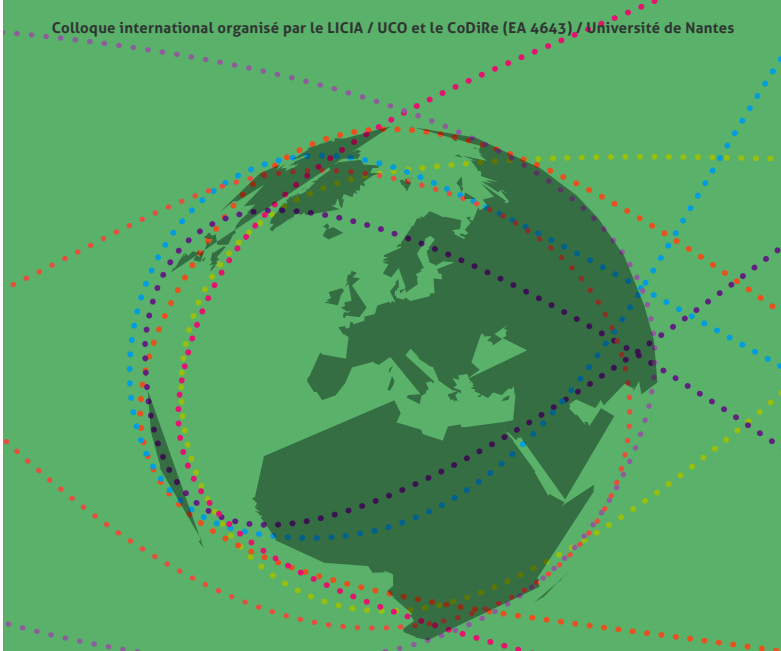
## VI. Promotion et outils de l'intercompréhension

- José Manuel Arias Botero  
 217 L'intercompréhension comme dispositif de préparation pluri-lingue à la mobilité. Une alternative au "tout anglais"?
- Fabrice Gilles  
 233 Analogies interlinguistiques dans le domaine de la santé. Méthodologie d'élaboration d'un interlexique anglaise-spagnol-français-italien portugais
- Jean-Michel Robert  
 247 Anglais, intercompréhension et plurilinguisme. Enseignement / apprentissage de la compréhension écrite du français langue étrangère à un public anglophone par l'intercompréhension

## VII. Formation des enseignants en anglais international

- Norah Leroy  
 265 Recent policy in modern foreign language teacher training-provision in primary education in France: linguistic opportunity or linguistic inequality?
- Lucielen Porfirio  
 287 Teachers' education and the concept of ELF: a contribution to the reflection of pre service teacher

Colloque international organisé par le LICIA / UCO et le CoDiRe (EA 4643) / Université de Nantes



# LE PLURILINGUISME, LE PLURICULTURALISME ET L'ANGLAIS DANS LA MONDIALISATION

Dispositifs, pratiques et problématiques de l'internationalisation de l'enseignement supérieur européen

**7-10 OCTOBRE 2015**

**UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST, ANGERS, FRANCE**

[WWW.UCO.FR/EVENEMENTS/ANGLAISUP](http://WWW.UCO.FR/EVENEMENTS/ANGLAISUP)

Contact : [organisation.colloqueanglaissup@uco.fr](mailto:organisation.colloqueanglaissup@uco.fr) | 02 41 81 66 00



CoDiRe





# Langues et cultures dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur au XXI<sup>e</sup> siècle

Françoise Le Lièvre, Mathilde Anquetil,  
Martine Derivry-Plard, Christiane Fäcke, Lisbeth Verstraete-Hansen (éds.)

## Volume I

*(Re)penser les politiques linguistiques : anglais et plurilinguisme*

Berne : Peter Lang, Editions scientifiques internationales, Collection *Transversales*, n°46

ISBN: 978-3-0343-3016-9

coord. Françoise Le Lièvre

*Introduction* : Mathilde Anquetil, Martine Derivry-Plard, Christiane Fäcke, Françoise Le Lièvre,  
Lisbeth Verstraete-Hansen

## I. L'internationalisation et l'anglais

Christophe Charle : *L'internationalisation des universités XIXe-XXIe siècles*

Claude Truchot : *Internationalisation, anglicisation et politiques publiques de l'enseignement  
supérieur*

Rosemary Salomone : *The rise of global English. Challenges for English-medium instruction and  
language rights*

Gilles Forlot : *English in the Educational Expanding Circle: Power, Pride, and Prejudice*

Pierre Frath : *L'anglicisation comme phénomène anthropologique*

Michele Gazzola : *Les classements des universités et les indicateurs bibliométriques: quels effets  
sur le multilinguisme dans l'enseignement et la recherche ?*

## II. Relever le défi du plurilinguisme

Konrad Schröder : *Trying to Reconcile European Language Politics and Linguistic Realities in a  
World of Globalization*

Marie-Françoise Narcy-Combes, Jean-Paul Narcy-Combes : *De la didactique des langues à la  
didactique du plurilinguisme*

Franz-Joseph Meissner : *Eurocomprehension – the possible impacts on European democracy*

*Postface* : Olga Galatanu

Cristina Brancaglioni  
Università degli Studi di Milano, Italia

## Internationalisation des études: l'expérience du master franco-italien «Langues, Littératures, Traduction et Culture»

### *Résumé*

La vocation internationale des études universitaires, soutenue en Europe grâce au programme Erasmus et au processus de Bologne, se renforce en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle par la mise en place de programmes conjoints ou à double diplôme. Ces projets s'appuient le plus souvent sur des enseignements véhiculés en anglais, afin de faire face à la diversité linguistique des apprenants qui participent à ces formations.

Le présent article vise à attirer l'attention sur la possibilité de créer des parcours internationaux permettant de maintenir les langues nationales, en particulier quand il est question d'idiomes proches dont l'histoire est marquée par des échanges fréquents et profonds. Le master franco-italien entre l'Università degli Studi di Milano et l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse témoigne de cette opportunité. Il est ici décrit avec l'objectif de retracer les démarches nécessaires à la création d'une formation internationale entre ces deux pays et de réfléchir à l'expérience des étudiants qui l'ont animée dans ses premières années d'activité.

### *Riassunto*

La dimensione internazionale degli studi universitari, incoraggiata in Europa con il programma Erasmus e con il processo di Bologna, si intensifica ora grazie alla creazione di programmi congiunti e di doppi diplomi che poggiano in genere su insegnamenti veicolati in inglese per ovviare alle differenze linguistiche degli studenti che vi partecipano.

Con questo contributo si vuole sottolineare la possibilità di realizzare percorsi internazionali che permettano di mantenere l'uso delle lingue nazionali, in particolare quando si tratta di idiomi vicini e storicamente caratterizzati da scambi frequenti e profondi. Il doppio diploma italo-francese tra l'Università degli Studi di Milano e l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse ci sembra confermarlo e viene qui descritto al fine di illustrare le procedure necessarie

alla creazione di un percorso internazionale tra questi due paesi, come pure di riflettere sull'esperienza degli studenti che lo hanno animato in questi primi anni di attività.

*Introduction: les formations internationales, l'anglais et les autres langues*

Sollicitées par l'importance croissante de la mobilité des étudiants et des chercheurs dans les classements mondiaux, toutes les universités, grandes ou petites, en Europe et sur les autres continents, promeuvent aujourd'hui la création de dispositifs visant à amplifier la dimension internationale de la formation supérieure. Le caractère souvent concurrentiel des stratégies adoptées laisse parfois oublier que l'activité académique s'inscrit, de par sa nature et depuis la création de l'université moderne, dans une dimension géographique globale (Garro 2015). C'est justement cette vocation internationale qui a été particulièrement soutenue et renforcée en Europe depuis 1987, d'abord à travers le programme Erasmus (maintenant rebaptisé Erasmus+), puis grâce au processus de Bologne lancé en 1999 pour créer un espace européen de l'enseignement supérieur: des projets qui ont contribué à faire évoluer les représentations liées à l'idée d'Europe et la notion même de «mobilité» (Robert 2013).

Cependant la charge inter- ou pluri- culturelle, et plurilinguistique, qui est à l'origine de ces projets de mobilité et intégration universitaire s'affaiblit sensiblement face à la nécessité de renforcer l'attractivité des universités européennes pour améliorer leur positionnement dans les classements internationaux. Dans une telle perspective, en effet, c'est la mise en place de formations véhiculées en anglais qui apparaît aux acteurs académiques et politiques comme la solution la plus immédiate ou économique, à tel point que le statut de cette langue en Europe tendrait désormais à se rapprocher de celui d'une langue seconde (Truchot 2005). L'observation des pratiques réelles, toutefois, laisse plutôt perplexe quant à la qualité de la transmission et de l'acquisition des connaissances dans ces contextes «anglophones» (Truchot 2010), ainsi qu'à propos de l'évolution de la situation linguistique européenne, qui ris-

querait d'évoluer vers une forme de bilinguisme soustractif<sup>1</sup>. Force est de constater, en effet, que le processus de Bologne, né «dans une intention de renforcer la dimension européenne de l'enseignement supérieur [...], a malheureusement eu des effets pervers et contre-productifs par rapport à ses objectifs premiers»<sup>2</sup>, puisque la majorité des filières internationales, s'appuyant sur l'emploi d'une seule langue, concourent indirectement à affaiblir le prestige des autres idiomes nationaux traditionnellement utilisés dans l'enseignement.

S'il est vrai que la diversité linguistique peut elle aussi être source d'avantages économiques<sup>3</sup>, il faut d'autre part reconnaître que le soutien du plurilinguisme est difficile à mettre en pratique, notamment parce que les langues en présence «n'ont pas toutes les mêmes capacités les unes par rapport aux autres»: on ne peut pas oublier, en effet, que le «plurilinguisme européen [...] intègre des langues à dimension internationale [...], à dimension européenne, nationale, et officieusement des langues à dimension locale»<sup>4</sup>. Cependant, face à cette hétérogénéité au niveau de la diffusion, du statut et des fonctions des différents idiomes, des voies alternatives à l'option d'une seule langue véhiculaire peuvent être cherchées.

Dans certains contextes la diversité, au lieu de constituer un obstacle, peut devenir une ressource, si l'on veut rechercher quelques possibilités d'échange entre idiomes et cultures qui ont eu des contacts fréquents, persistants et profonds. Le cas des «sœurs latines» (Walter 1997; Minerva 2014) offre quelques opportunités dans cette direction, comme en témoigne l'expérience du master franco-italien dont je me propose de parler dans cette contribution. Cet article sera donc une étude de cas conçue dans la perspective d'un acteur de terrain engagé dans un processus d'internationalisation; l'objectif est d'une part de décrire les démarches nécessaires à la création d'une formation internationale – non «anglophone» – et de l'autre celui de réfléchir à l'expérience des étudiants qui l'ont animée dans ces premières années d'activité.

<sup>1</sup> Katsoyannou, Lascu, Mayar 2011, p. 184.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 183.

<sup>3</sup> Zouogbo 2011, p. 148.

<sup>4</sup> Moreno 2011, p. 178.

## 1. *Un parcours international franco-italien*

C'est en 2010 que s'est présentée l'occasion pour introduire un parcours binational entre la France et l'Italie au sein des formations du Département de Langues et littératures étrangères, quand l'Università degli Studi di Milano (Unimi), devenue membre de la LERU (League of European Research Universities), a lancé un projet d'internationalisation visant, entre autres, à «aumentare la diffusione di percorsi formativi integrati con quelli di università ed enti stranieri sotto forma di *joint e double degrees*, dottorati internazionali, etc.»<sup>5</sup>.

Unimi prévoit, parmi ses finalités premières, la mise en place de dispositifs utiles à son essor dans une perspective européenne et internationale, en soutenant notamment la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs<sup>6</sup>; elle participe à un grand nombre de programmes internationaux pour la recherche et pour la formation, gérés par la Commission européenne (Erasmus+, Erasmus Mundus, Jean Monnet, etc.) ou par d'autres organismes (Fulbright, Université Franco-italienne, Vigoni, Leru<sup>7</sup>). Son activité se situe dans un contexte très compétitif, étant donné que la ville et la région offrent de nombreuses opportunités de formation supérieure tant dans le public que dans le privé, et que les autres universités sont elles aussi très actives au niveau international. Cette situation a sans doute produit des effets positifs sur Unimi, vu que les données concernant la période 2008-2011 (Regini 2012) montrent une progression importante des accords concernant les doubles diplômes des niveaux master et doctorat. C'est en effet ce type de formations qui a été ciblé en 2010 (à côtés des formations en anglais) pour renforcer l'attractivité internationale de l'université, qui compte en 2015 3 licences et 14 masters à double diplôme (dont 3 en voie de finalisation), ainsi que 3 doctorats internationaux<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> Regini 2012, p. 3.

<sup>6</sup> Voir «*Statuto d'Ateneo*», I.4, <<http://www.unimi.it/ateneo/normativa/1427.htm>>.

<sup>7</sup> Ces programmes encouragent la coopération et les échanges entre l'Italie et les États-Unis (<<http://www.fulbright.it/>>), la France (<<http://www.universite-franco-italienne.org/>>), l'Allemagne (<<http://www.villavigoni.it/>>), le réseau européen (<[www.leru.org/](http://www.leru.org/)>).

<sup>8</sup> D'après les sections respectives du site Unimi: <<http://www.unimi.it/ateneo/formint/88996.htm>> et <<http://www.unimi.it/ateneo/formint/2539.htm>>.

Dans ce contexte assez favorable aux négociations pour l'ouverture de nouveaux accords, il a été possible de lancer un master en «Langues, Littératures, Traduction et Culture<sup>9</sup>» – sous l'impulsion de Mme Paola Ranzini, professeur des universités à l'UFR Arts, Lettres, Langues de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (Uapv) – qui s'appuie sur les enseignements des masters en Lettres et langues de l'Uapv et en *Lingue e letteratura europea ed extraeuropea* (parcours monolingue français) d'Unimi. Ces cours étant dispensés en français ou en italien, le programme international s'adresse essentiellement à des étudiants qui ont des compétences avancées dans ces deux langues. Ouvert en 2011/2012, le master compte 18 diplômés et 8 étudiants en formation pour l'année 2015/2016. Dans les paragraphes suivants j'évoquerai d'abord les démarches que l'on a dû entreprendre pour construire ce parcours à double diplôme, pour décrire ensuite comment cette expérience de formation supérieure est vécue par les étudiants.

### 1.1. *La conception/construction d'un master international*

L'élaboration de ce dispositif franco-italien – que j'ai l'honneur de coordonner pour Unimi – m'a permis de constater que la définition d'un accord pour une formation internationale est avant tout le résultat des échanges et tractations entre les enseignants qui se chargent de le mettre en place. C'est pourquoi, si l'on veut essayer d'identifier quelques facteurs susceptibles d'aider à la construction d'un projet international, il faut réfléchir à ce qui permet d'avoir des entretiens aisés et bien ciblés. Dans cette perspective, deux conditions sont à réunir: d'une part la possibilité de s'exprimer couramment dans la langue partenaire, et de l'autre la connaissance directe du contexte académique dans lequel se situera la collaboration.

Dans le cas du master en «Langues, Littératures, Traduction et Culture», les compétences des responsables du projet se sont avérées parfaitement complémentaires: Paola Ranzini (Uapv), d'origine italienne et diplômée à Unimi, est bilingue et naturellement

<sup>9</sup> Le programme, dénommé d'abord «Lettres et Langues: Traduction Littéraire», a été ainsi rebaptisé lors du renouvellement de la convention en 2013, afin de mieux mettre en évidence la possibilité d'orienter la formation selon des parcours différenciés.

bien au courant du fonctionnement interne des deux universités. En ce qui me concerne, ma spécialisation en FLE et en linguistique française m'assure une certaine aisance dans la communication orale et écrite; en outre, la participation, depuis 2005/2006, à un programme Erasmus d'échange d'enseignants avec l'Uapv a été une excellente occasion d'approfondir ma connaissance, jusqu'alors indirecte, du système universitaire français, de l'organisation des cours et des formations, des modalités et procédures des examens, des critères d'évaluation des étudiants. C'est par ailleurs grâce à ces échanges, réalisés avec les collègues du Département de FLE de l'Uapv, que j'ai eu l'opportunité de rencontrer Paola Ranzini au moment où elle était à la recherche d'un partenaire pour élaborer un master international. La création du programme «Langues, Littératures, Traduction et Culture» peut ainsi être envisagée comme une évolution des relations établies entre les deux universités grâce à la mobilité Erasmus.

Sans cette expérience préalable et cette connaissance réciproque, il aurait été assez difficile de parvenir à faire face aux nombreuses difficultés d'ordre administratif, didactique, financier que comporte la mise en place d'un master international.

Rappelons que la «*laurea magistrale*» italienne et le «*master*» français sont deux diplômes du deuxième cycle de l'enseignement supérieur correspondant à 120 crédits européens à obtenir après le cycle de licence («*laurea triennale*» en Italie). Cependant, malgré le processus de Bologne, dans le système français ces deux années restent en réalité indépendantes, le M1 correspondant à l'ancienne maîtrise et impliquant, à la fin de l'année, la validation de 60 crédits – ainsi qu'une sélection sur dossier – pour le passage en M2. Au contraire, dans les universités italiennes il s'agit d'un cycle d'études unique qui n'implique pas obligatoirement la validation des 60 crédits à la fin de la première année pour avoir accès aux cours de deuxième année, d'autant plus que les sessions d'examens de M2 permettent de valider aussi les cours suivis en M1. Ce manque d'harmonisation entre les deux systèmes<sup>10</sup> a soulevé des difficultés

<sup>10</sup> Sarah Croché (2011, p. 87) observait que «l'harmonisation n'est plus à l'ordre du jour» et que le processus de Bologne n'a pas abouti à la création d'un système homogène: «S'il ambitionnait de rapprocher les systèmes d'enseignement supérieur d'Europe du modèle du 3/5/8, le processus de Bologne a plutôt introduit une variété

majeures, allant jusqu'à l'impossibilité temporaire d'inscrire en M2 une partie des étudiants; de longues négociations ont été nécessaires pour parvenir à un compromis, qui limite à une seule session (janvier/février) la possibilité de valider les enseignements de M1 au cours de la seconde année et qui impose en tous cas l'obtention d'un minimum de 36 crédits en M1 pour l'admission en M2.

Les différences de fonctionnement entre les deux systèmes administratifs ont créé en outre des complications dans le processus de transmission et validation des notes, surtout pour les étudiants en mobilité mais en dehors d'un échange Erasmus<sup>11</sup>. Unimi ayant opté pour la création d'un service de scolarité réservé aux doubles diplômes, le personnel administratif s'attendait à recevoir toutes les informations de la part d'un bureau français analogue plutôt que des responsables académiques du programme; mais malheureusement un service de ce type n'existait pas dans l'organigramme de l'Uapv. Plusieurs rencontres avec le personnel administratif italien et français ont donc été nécessaires pour parvenir, seulement en 2015, à la mise au point d'une procédure adaptée à ce contexte spécifique.

Sur le plan didactique le premier obstacle à franchir a été sans aucun doute la recherche d'un compromis entre deux formations ayant une structure sensiblement différente, tant dans la nature des cours proposés et que pour leur distribution entre les deux années. Dans notre cas, étant donné que la «*laurea magistrale*» italienne prévoit un grand nombre de cours concernant des domaines disciplinaires autres que la langue et la littérature françaises, il a été possible d'intégrer sans trop de problèmes les enseignements dispensés à l'Uapv en offrant aux étudiants la possibilité d'opter pour une formation axée sur la traduction, sur les études théâtrales/littéraires ou sur un parcours linguistique/didactique. Au contraire, l'organisation des semestres et des sessions d'examens, ainsi que la plani-

de réformes en Europe [...]. La diversité constatée dans les cycles d'études et dans l'utilisation des ETCS [...] conduit à reconsidérer l'hypothèse selon laquelle les pays membres du processus voient plus en lui un outil d'aide à régler leurs problèmes nationaux et à rendre leur enseignement supérieur plus attractif qu'un moyen d'harmoniser l'enseignement supérieur.»

<sup>11</sup> Circonstance possible avant la mise en place du dispositif Erasmus+ mais désormais assez improbable, puisque la nouvelle version du programme permet de bénéficier d'une bourse de mobilité deux fois, pendant le premier cycle et en master.



fication des soutenances, se sont avérées plus difficiles à gérer que nous ne l'avions prévu et il a fallu finalement adopter une mobilité fixe, de telle sorte que l'étudiant est tenu à se conformer au système italien en M1 et au système français en M2.

Les écarts d'ordre didactique ont en outre des retombées importantes au niveau de l'expérience des étudiants, qui se trouvent confrontés à des modalités d'enseignement très différentes: basées, en Italie, sur des entretiens oraux et sur un riche approfondissement bibliographique à étudier de façon autonome, à l'opposé du système français qui privilégie plutôt des épreuves écrites ayant l'objectif de faire appliquer les acquis du cours sur un sujet nouveau.

Quant à l'évaluation des cours, fondée sur des échelles différentes, nous nous sommes inspirées des équivalences utilisées dans le dispositif Erasmus, qui s'est avéré un modèle efficace. Les correspondances entre le système français, qui note sur 20, et le système italien, qui évalue sur 30, ont été toutefois partiellement revues afin de parvenir à un barème qui tienne compte aussi de la fréquence d'attribution des notes du haut de l'échelle. En effet, s'il est extrêmement rare de recevoir une note de 19 ou 20 en France, un étudiant de bon niveau en Italie peut souvent être évalué 30/30 (et même «30 *e lode*» si la prestation est excellente). Les deux systèmes d'évaluation diffèrent aussi sous un autre aspect, puisqu'il n'existe aucune forme de compensation des notes dans le système italien, où un cours n'est validé que si l'étudiant obtient au moins 18/30, ce qui explique pourquoi les correspondances entre les deux systèmes de notation ne peuvent pas prendre en considération, pour l'Italie, les notes au-dessous de ce minimum. Enfin, dans le système italien l'échelle d'évaluation change lorsqu'il s'agit d'établir la note finale du diplôme universitaire, qui est sur 110, et qui inclut l'évaluation de la soutenance (de 1 à 6 points); il a donc été nécessaire de créer une grille d'équivalences pour rapporter ces 6 points aux notes sur 20 attribuées en France.

En plus des problèmes d'ordre administratif et didactique, la création d'un master international pose évidemment des difficultés d'ordre économique. Notre parcours à double diplôme implique une période de mobilité de la durée de deux semestres et les frais liés à un si long séjour à l'étranger risquent de devenir un obstacle à la réussite du projet. Des programmes de soutien

spécialement conçus pour les masters internationaux sont prévus par l'Université Franco-italienne, qui a en effet accordé un financement important pour les deux premières années, presque entièrement utilisé pour la mobilité des étudiants. En outre, pour l'année 2012/2013 la Fondazione Cariplo a lancé en Italie un programme de soutien dénommé «*Internazionalizzazione delle lauree magistrali*» qui a permis d'attribuer une bourse à une des étudiantes italiennes en mobilité à Avignon au cours de cette période. Cependant ces formes de financement manquent de stabilité; elles ne permettent d'accorder que des subventions occasionnelles. Le seul programme en mesure d'assurer un soutien régulier demeure le dispositif Erasmus, surtout dans sa nouvelle formule Erasmus+ 2014-2020, qui offre à l'étudiant la possibilité d'effectuer une expérience d'échange au cours de chaque cycle d'études et nous permet ainsi de subventionner même des étudiants ayant déjà reçu une bourse Erasmus au cours du premier cycle (ce qui n'était pas possible avec l'ancienne formule LLP-Erasmus).

## 1.2. *L'expérience des étudiants*

Si ma participation à l'élaboration du master en «Langues, Littératures, Traduction et Culture» et à la gestion de ces premières années d'activité me permet de réfléchir aux démarches administratives et didactiques impliquées dans la mise en place d'un projet international, l'expérience directe des étudiants constitue une donnée incontournable afin de mieux saisir le profil des personnes intéressées à ce type de parcours ainsi que leur rapport avec la langue et la culture d'origine/partenaire pendant la période de mobilité. Pour recueillir les témoignages nécessaires j'ai réalisé un sondage au cours de l'été 2015 en adressant un questionnaire écrit aux diplômés de notre parcours franco-italien et aux étudiants en fin de formation<sup>12</sup>. Les considérations qui suivent s'appuient donc sur les

<sup>12</sup> Le questionnaire prévoit 35 questions, ouvertes ou à choix multiples, organisées en 4 parties (A. Profil, B. Compétence dans la langue 'partenaire', C. Enjeux culturels et affectifs, D. Expériences professionnelles) et une section finale pour des commentaires libres. Réalisé en format Word, en italien, je l'ai envoyé par mail aux

réponses fournies par les 10 étudiantes (6 Italiennes et 4 Françaises) qui ont accepté de participer à cette consultation.

Les spécificités de cette formation – qui prévoit nombre de cours concernant la langue ou la littérature française et italienne, dispensés en français et en italien, et impose un niveau compétence avancé dans la langue partenaire – expliquent que les étudiants soient généralement de nationalité italienne ou française, ayant fait des études dans la langue partenaire au cours de leur premier cycle universitaire.<sup>13</sup> Leur intérêt pour une langue étrangère les motive évidemment à un long séjour à l'étranger, qui s'ajoute dans quelques cas à une expérience d'échange antérieure menée au cours des années de licence. Une différence selon la nationalité des deux sous-groupes de répondants semble orienter les choix résidentiels, étant donné que 50% des étudiantes d'origine française déclarent avoir opté pour un logement avec d'autres locuteurs natifs de langue française, contre seulement 17% des italiennes, celles-ci ayant plutôt choisi, dans la majorité des cas, des solutions avec des locuteurs de la langue partenaire ou d'autres langues<sup>14</sup>. Toutes, cependant, deviennent des médiatrices qui favorisent efficacement l'accès à la langue et à la culture étrangère à des cercles sociaux plus ou moins étendus: proches et amis profitent régulièrement de cette opportunité pour découvrir/redécouvrir la ville et le pays partenaire et, surtout, pour apprendre à les connaître en profondeur, guidés par quelqu'un qui est en train de se familiariser avec les petites routines de la vie quotidienne. Les occasions d'échange entre les deux pays se multiplient et se réalisent tant à distance (par téléphone, email, chat et Skype) que par des voyages, plus fréquents

étudiants, qui ont répondu généralement en italien (un seul questionnaire rempli en français), entre juillet et septembre 2015.

<sup>13</sup> Une étudiante de nationalité russe, sélectionnée pour l'année 2014/2015, n'a pas été consultée parce que encore en M1 au moment de la distribution des questionnaires.

<sup>14</sup> Une faiblesse du questionnaire a été de ne pas enquêter sur les motivations qui ont orienté les choix résidentiels; en outre, le nombre limité de répondants, surtout de part française, ne permet pas d'envisager une tendance stable: des liens d'amitié ou des raisons économiques pourraient expliquer cette différence. La soumission régulière d'une version améliorée du questionnaire au cours des prochaines années permettra de mieux creuser ce point et de le vérifier sur un échantillon plus représentatif d'informateurs.

de la part des Italiens que des Français. Le fait d'être souvent subventionnées par une bourse Erasmus permet aux étudiantes de s'insérer, tant à Milan qu'à Avignon, dans un réseau plus large de mobilité académique et d'entrer ainsi en contact avec des allophones; la communication est alors véhiculée par une langue tierce, l'anglais, qui s'avère ainsi la *lingua franca* des étudiants européens. Quant à l'emploi de la langue maternelle dans la ville partenaire, je constate avec surprise que la plupart des étudiantes françaises déclarent n'avoir trouvé aucune situation impliquant le recours au français à Milan en dehors du contexte académique, avec la seule exception d'une personne qui, ayant opté pour une résidence universitaire, logeait avec d'autres francophones. Celle-ci déclare en outre avoir eu l'occasion d'utiliser le français dans un magasin du centre-ville, avec une vendeuse originaire de Paris, et ajoute des remarques intéressantes sur les attitudes des Milanais face à un locuteur francophone:

certains commerçants qui repéraient facilement à notre accent que nous étions Français et sur le ton de l'ironie, ils balbutiaient quelques mots en français par sympathie, espérant une réplique pour le plaisir d'entendre parler la langue française... Ces comportements m'ont laissé supposer que le milanais [sic] en général apprécie les Français et leur langue (A17-DiS<sup>15</sup>).

En effet, la ville de Milan accueille une communauté francophone très dynamique et de nombreuses entreprises françaises dans les domaines professionnels les plus variés, de la finance à la mode, à la gastronomie, à la grande et petite distribution, sans oublier les nombreuses initiatives culturelles promues par les institutions locales et par l'Institut français. Faute de commentaires explicites de la part des Françaises qui ont répondu au questionnaire, je tends à attribuer leurs difficultés à entrer en contact avec des francophones – ou même des 'francophiles' – à des facteurs individuels et à une sorte d'inhibition face à la grande métropole<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> Pour les citations des extraits des réponses aux questionnaires, j'utilise des sigles qui indiquent dans l'ordre: la section, le numéro de la question et les initiales de l'informatrice.

<sup>16</sup> Ayant reçu les réponses à ce sondage au cours de l'été 2015, j'ai pu mettre en place, à partir de l'année 2015/2016, des activités visant à favoriser l'intégration des étudiantes au cours de leur séjour à Milan: trois étudiantes ont ainsi animé des «tan-

En revanche, les Italiennes affirment avoir eu l'opportunité d'utiliser l'italien à Avignon (expérience de travail dans un restaurant italien) ou dans la région, sans cependant fournir plus d'informations à ce propos. En tous cas, le stage prévu en M2 a sans aucun doute favorisé les contacts avec des italophones, étant donné que les étudiantes en question l'ont effectué à l'Institut Italien de Culture de Marseille ou dans des milieux scolaires qui prévoient l'enseignement de l'italien langue étrangère.

Du point de vue de l'emploi des langues, le questionnaire visait surtout à apprécier les progrès de ces étudiantes dans la langue étrangère – déjà maîtrisée, on le rappellera, à un niveau avancé. Les réponses reçues mettent en relief, pour les deux langues, des améliorations dans les compétences orales (prononciation, écoute, interaction) et – comme conséquence naturelle – la découverte de la variation linguistique, tant au niveau diaphasique/diastratique (mots et expressions de registre familier ou populaire) que diatopique (accents et mots régionaux): l'enthousiasme pour cette initiation à une dimension de la langue peu exploitée dans les enseignements universitaires est tel que souvent les répondantes citent des exemples concrets de faits phonétiques ou lexicaux qu'elles ont appris à reconnaître.

La troisième partie du questionnaire visait à sonder les implications socio-culturelles et affectives liées à l'expérience de la mobilité. Les réponses fournies montrent que le séjour en pays étranger s'avère avant tout une occasion d'enrichissement et exploration de la culture autre, qui se réalise toujours à travers l'insertion dans un réseau d'amitiés locales, à travers une pratique plus assidue des médias écrits et/ou oraux, quelquefois grâce aussi à l'adhésion à des associations locales. Au niveau de la vie pratique (contacts avec l'administration publique et universitaire) il est intéressant d'observer – au-delà de la prise de conscience des différences didactiques ou des plaintes pour les difficultés d'insertion en M2 (cf. supra) – que l'immersion dans un contexte étranger amène parfois à remettre

des sorties dans la ville d'une durée d'environ 2h pour chaque rencontre. Les participantes m'ont remis un rapport dans lequel elles se déclarent enthousiastes de cette initiative, en faisant remarquer notamment son importance pour la découverte de la ville et pour l'opportunité qu'elle offre d'établir des contacts avec des camarades italiens.

en question certains stéréotypes concernant son pays d'origine ou le pays étranger. Ainsi, face aux complexités des démarches administratives accomplies en France, une Italienne admet avoir élaboré une vision plus positive de la bureaucratie de son pays d'origine, réputée pour ses complications et son inefficacité; au contraire, une Française constate avec surprise qu'à Milan – qu'elle imaginait comme une ville très performante, s'agissant de la capitale financière de l'Italie – les transactions s'effectuent encore presque toujours en espèces, selon une modalité désormais désuète ailleurs. Les réactions affectives, aux débuts de la mobilité, comportent souvent des sentiments de désarroi, frustration, inhibition, insécurité (linguistique et sociale) qui sont tout à fait prévisibles au moment de l'insertion dans un milieu encore inconnu, et qui s'avèrent en tout cas compensés par l'enthousiasme, le sens d'autonomie et de libération. À la fin du séjour ces émotions positives deviennent prioritaires, ce qui s'explique par une prise de conscience de la consolidation de ses propres compétences linguistiques et dans le domaine du «savoir-être»: les étudiantes consultées affirment avoir acquis plus de maturité et même avoir appris à se rapporter aux «autres» de façon plus assurée, constructive, respectueuse. L'ajout de remarques libres évoquant le regret pour la fin du séjour à l'étranger semble confirmer que l'expérience du diplôme international est associée à des représentations essentiellement positives.

Les résultats de ce sondage ne surprendront pas ceux qui se sont déjà intéressés à la mobilité universitaire, notamment dans le cadre du projet Erasmus. De Carlo, en particulier, a mis en relief que l'expérience de l'étudiant voyageur, loin d'être un simple stage linguistique, «peut contribuer à la construction d'une citoyenneté européenne et mondiale» (2013, p. 42), avec des implications culturelles et affectives très proches de ce que l'on a pu constater chez nos étudiantes en double diplôme. Sachant que quatre de celles-ci (trois Italiennes et une Française) avaient effectué un séjour Erasmus en licence, un point du questionnaire a été prévu pour vérifier si les deux types de mobilité ont été vécues de façon différente. Les témoignages recueillis évoquent surtout des différences d'ordre didactique ou concernant les attentes socio-professionnelles: une charge de travail plus importante dans un parcours à double diplôme, l'opportunité de mieux valoriser sa formation, d'élargir les

possibilités d'emploi. Voici les réactions à la question «*Rispetto ad un'eventuale precedente esperienza Erasmus, sotto quali aspetti ti sembra che il percorso a doppio titolo se ne distingua?*»<sup>17</sup>:

*Nella mia esperienza, per il carico maggiore di lavoro universitario, per lo spirito diverso con cui ho affrontato questo percorso, e per il fatto che non è più la prima esperienza all'estero (ed è un'altra fase della vita) (C8DaB).*

Mon année de Master à Milan est ma seule et unique expérience Erasmus. Mais je pense d'une manière générale que l'opportunité du double diplôme peut à juste titre doubler les chances d'accéder à un emploi au sein du pays conjoint, à condition que la conjoncture le permette, ce qui n'est pas toujours le cas (C8DiS).

*Offre due diplomi in due paesi diversi (C8La).*

*Non ho fatto l'Erasmus prima del doppio diploma ma da quello che ho visto e sentito, la differenza si trova nel titolo e nella scelta dei corsi (C8Lo).*

*L'Erasmus arricchisce un'esperienza universitaria che resterà comunque italiana (come anche il solo diploma); inoltre, uno studente Erasmus resterà sempre uno studente «esterno» all'Università ospitante. Un percorso a doppio titolo permette innanzitutto allo studente di sentirsi parte di due università a tutti gli effetti (peccato solo per il diverso trattamento per quanto riguarda le tasse e la consegna della tesi – microfiches obbligatorie solo a Milano, pagamento della pergamena del diploma solo per noi di Milano, etc...<sup>18</sup>) e di ottenere, ovviamente, due diplomi effettivi (C8Lu).*

*Si è inseriti in un percorso «normale» mentre gli studenti Erasmus hanno spesso dei corsi indicati per loro. La tesi di laurea e la discussione vengono svolti all'estero (C8N).*

Certaines de ces considérations s'avèrent par ailleurs intéressantes du point de vue du profil identitaire de l'étudiant en mobilité. Les deux dernières, par exemple, mettent en évidence que seulement l'étudiant en double diplôme parvient à s'insérer pleinement dans les formations de l'université partenaire et peut alors se sentir intégré à part entière dans l'institution d'arrivée. Il se démarque ainsi de l'étudiant Erasmus, qui demeure «externe» au milieu d'accueil, où il est tenu quelquefois à suivre des cours spécialement conçus

<sup>17</sup> Deux réponses ont été fournies par des étudiantes qui n'avaient pas d'expériences antérieures de mobilité, ce qui laisse supposer que la question interpelle tous les participants à ce parcours binational; la réponse C8Lo («d'après ce que j'ai vu et entendu») confirme que ce point a fait l'objet de discussions.

<sup>18</sup> Ces contraintes administratives ne sont plus actuelles, la situation ayant évolué dans la direction de l'uniformisation des procédures pour tous les étudiants.

pour les étrangers. Le double diplôme semble donc répondre de façon plus appropriée au désir d'intégration qui caractérise l'étudiant voyageur.

La dernière section du questionnaire touche aux expériences professionnelles qui s'ouvrent grâce à ce parcours franco-italien, tant durant la formation (stage) qu'après la conclusion du master. Les stages sont orientés, si possible, en fonction du sujet traité dans le mémoire. Ils se sont tenus dans des établissements scolaires si les étudiantes ont opté pour un mémoire en didactique (collaborations à l'enseignement de l'italien langue étrangère), dans des institutions culturelles quand elles ont choisi une spécialisation en traduction (traductions de catalogues et documents) ou en théâtre (assistant à la régie), dans un laboratoire de recherche dans le cas d'une spécialisation en linguistique (transcription et codification de corpus). Les débouchés qui s'ouvrent après l'obtention du diplôme sont encore difficiles à cerner, en raison du caractère encore récent de l'acquisition de ces diplômes (les premiers ayant été délivrés en 2013). Des opportunités semblent cependant s'ouvrir dans des domaines en relation avec l'expérience du stage: l'enseignement (de l'italien en France et du français en Italie), la traduction (collaborations avec des entreprises ou associations privées), la recherche (contrat doctoral en linguistique dans une autre université française). En ce qui concerne l'emploi des langues dans ces contextes, l'anglais apparaît occasionnellement comme langue tierce à côté de l'italien et du français; une étudiante signale en outre l'intention d'améliorer son niveau d'anglais à travers un séjour en Angleterre (D4La).

### *3. Pour conclure: quelles langues dans l'enseignement supérieur européen?*

Par cette contribution j'ai voulu porter un témoignage concret sur les démarches nécessaires à la mise en place d'une formation internationale et sur quelques retombées éducatives, culturelles, linguistiques, affectives des acteurs sociaux (enseignants, étudiants, administratifs, familles, amis) qui s'engagent dans cette expérience. Il me semble en effet que, face à la complexité des actions nécessaires pour créer, gérer et animer ces dispositifs, la possibilité d'avoir accès à des comptes rendus issus d'une expérience directe



peut fournir des éléments utiles à l'identification des stratégies les plus efficaces pour la mise en œuvre de ces programmes et éventuellement déboucher sur des recommandations ciblées sur des dispositifs spécifiques. La réussite de ces projets, en effet, est encore largement liée à la disponibilité du personnel enseignant et administratif qui accepte de consacrer une partie non négligeable de son temps et de ses énergies à la construction d'un programme de formation qui comporte l'immersion dans un contexte souvent difficile à saisir.

Le master franco-italien en «Langues, Littératures, Traduction et Culture» confirme l'importance des politiques européennes dans la promotion des projets internationaux, en particulier du processus de Bologne – qui, tout compte fait, assure un certain degré d'homogénéisation des diplômes et encourage la mobilité<sup>19</sup> – et du programme Erasmus, seule ressource disponible pour le financement à long terme de la mobilité des étudiants et du personnel<sup>20</sup>. Au sein des formations internationales d'Unimi – qui encourage surtout les formations «internationales» en anglais – il représente une sorte d'exception en raison du fait que les enseignements y sont dispensés en italien ou en français (selon les universités et les matières enseignées) sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à d'autres langues. Il est plus difficile de saisir sa spécificité par rapport à l'offre globale de doubles diplômes vers la France dans les universités italiennes, programmes désormais très nombreux mais auxquels on n'a pas encore consacré, à ma connaissance, de recherches ciblées et approfondies<sup>21</sup>.

En dernière analyse, il faudra s'interroger sur l'utilité et l'avenir des parcours internationaux qui ne s'appuient pas sur l'anglais comme langue académique, dans le contexte d'une Europe multi-

<sup>19</sup> Payeur 2011, p. 192.

<sup>20</sup> Les financements de l'Université Franco-Italienne, essentiels pour la mise en marche du projet et pour lui assurer plus de visibilité, ne peuvent être utilisés qu'au cours des deux premières années d'activité.

<sup>21</sup> Des listes des échanges en cours sont disponibles sur le site Études françaises mises en réseau (EFMR: (<<http://www.efmr.it/?op=repertoire&crepcat=10>>) et sur celui de l'Université franco-italienne (<<http://www.universite-franco-italienne.org/mobilite-fr-65-double+diplome.html>>). L'UFI propose en outre un bref bilan des accords financés entre 2001 et 2010, (<[http://www.universita-italo-francese.org/contenu/documents/docs\\_ref/Indagine\\_Binazionale\\_UIF.pdf](http://www.universita-italo-francese.org/contenu/documents/docs_ref/Indagine_Binazionale_UIF.pdf)>).

lingue qui risque, en réalité, d'aboutir à un appauvrissement:

[...] l'augmentation du nombre des langues officielles dans une Europe élargie [...] a renforcé la tendance au monolinguisme, c'est-à-dire au tout anglais. Plus il y a de langues officielles, nationales voire 'régionales', plus le terrain est propice à l'échelle européenne à l'émergence d'une seule langue commune, contrepoint inévitable à un émiettement ruineux<sup>22</sup>.

Pour que la diversité des langues soit maintenue dans les formations universitaires internationales il importe donc de réfléchir à des solutions visant à soutenir, dans chaque pays, les langues jouissant d'une longue tradition d'enseignement, ou les langues voisines, comme par exemple dans le modèle d'études secondaires que proposait Oesterreicher (2010), comprenant deux autres langues étrangères à côté de l'anglais. Dans cette perspective, les doubles diplômes entre institutions appartenant à des pays historiquement et culturellement voisins – à l'instar de celui que je viens de décrire dans cette contribution – pourraient sans doute représenter une voie à parcourir pour assurer la présence des «autres» langues dans le domaine universitaire et pour maintenir leur vitalité au sein de l'espace européen grâce au vaste entourage social mobilisé autour des acteurs impliqués dans ces parcours.

### *Bibliographie*

- Croché S. (2011), *Le processus de Bologne: sous l'emprise de la commission européenne*, in *Mutations de l'enseignement supérieur et internationalisation*, (dir.) de Imelda Eliott et alii, Bruxelles: De Boeck, pp. 79-94.
- De Carlo M. (2013), *Les vécus des étudiants Erasmus pendant leur séjour à l'étranger: un apprentissage expérientiel*, «Études de linguistique appliquée», 169, "Public Erasmus: vers une mobilité culturelle", (dir.) Jean-Michel Robert, pp. 29-46.
- Garro O. (2015), Préface, in *Réflexions sur l'internationalisation du monde universitaire. Points de vue d'acteurs*, «Cahiers du Réseau international d'acteurs réflexifs sur la Mondialisation de l'Enseignement Supérieur (RIMES)», (dir.) David Bel, Mario Laforest, Gilles Lebreton, Paris: Éditions des archives contemporaines, pp. III-VI.

<sup>22</sup> Payeur 2011, p. 197.

- Katsoyannou M., Lascu C., Mayar M.-P. (2011), *Diversité linguistique et emploi des langues nationales dans l'enseignement supérieur des pays européens*, in *L'Europe des 27 et ses langues*, (dir.) José Carlos Herreras, Valenciennes: Presses universitaires de Valenciennes, pp. 179-188.
- Minerva N. (2014), *The Two Latin Sisters: Representations of the French and the French Language in Italy*, in *European Francophonie. The Social, Political and Cultural History of an International Prestige Language*, (dir.) V. Rjéoutski, G. Argent, D. Offord, Bern: Peter Lang, pp. 113-144.
- Moreno S. (2011), *De Babel à Bruxelles: les réalités d'une politique linguistique en faveur d'un environnement polyglotte*, in *L'Europe des 27 et ses langues*, (dir.) J. Carlos Herreras, Valenciennes: Presses universitaires de Valenciennes, pp. 169-178.
- Oesterreicher W. (2010), *Le plurilinguisme européen, les univers scientifiques et les défis d'une hiérarchisation des langues*, in *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, (dir.) M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier, P. Danler, Berlin/New York: De Gruyter, pp. 563-578.
- Payeur A. (2011), *Enseignement des langues: quels déplacements?, in Mutations de l'enseignement supérieur et internationalisation*, (dir.) I. Elliott et alii, Bruxelles: De Boeck, pp. 191-206.
- Regini M. (2012), *L'internazionalizzazione dell'Ateneo. Obiettivi, risultati, prospettive*, <[http://www.unimi.it/cataloghi/unicom/Rapporto\\_internazionalizzazione\\_2012.pdf](http://www.unimi.it/cataloghi/unicom/Rapporto_internazionalizzazione_2012.pdf)>.
- Robert J.-M. (dir.) (2013), *Public Erasmus: vers une mobilité culturelle*, «Études de linguistique appliquée», 169, janvier-mars.
- Università degli Studi di Milano (2012), *Statuto d'Ateneo*. <<http://www.unimi.it/ateneo/normativa/1427.htm>>.
- Truchot C. (2005), *L'anglais comme 'lingua franca': observations sur un mode de majoration*, «Cahiers de sociolinguistique», 10, pp. 167-178, DOI 10.3917/csl.0501.0167
- , (2010), *Questions de langues dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Europe*, «Éducation et sociétés plurilingues», 29, pp. 85-97.
- Zouogbo J.-P. (2011), *Les apories de la tentation de l'arrogance linguistique dans l'Europe des 27*, in *L'Europe des 27 et ses langues*, (dir.) J.C. Herreras, Valenciennes: Presses universitaires de Valenciennes, pp. 139-156.
- Walter H. (1997), *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris: Laffont.

**eum x** quaderni

# Heteroglossia

n. 16 | 2018

Langues et cultures dans l'internationalisation  
de l'enseignement supérieur au XXI<sup>e</sup> siècle

Volume II. Analyser les politiques linguistiques:  
études de cas sur le plurilinguisme et l'anglais

Françoise Le Lièvre, Mathilde Anquetil, Martine Derivry-Plard,  
Christiane Fäcke, Lisbeth Verstraete-Hansen (eds.)



**mio** eum edizioni università di macerata >

ISBN 978-88-6056-562-4